



6332. - FONTENAILLES (S.-et-M.) - Entrée du Pays route venant de Nangy.

Bulletin municipal n°37

Fontenailles

JANVIER— FÉVRIER 2019

Mairie de Fontenailles
63 rue de Maurice
Wanlin
77370 Fontenailles

Téléphone—Fax

01 64 08 40 17

01 64 08 43 42

Astreinte :

06 08 05 01 47

Agence postale

01 60 52 66 35

Site

mairie.fontenailles.fr

Horaires mairie et
agence postale

Lundi—mercredi—
vendredi :

De 15h30 à 17h30

Mardi—jeudi—
samedi :

De 9h00 à 11h00

Permanence des élus

Samedi de 9h à 11h

Bibliothèque

Le jeudi de 9h à 10h45

RAM

11 janvier

1er et 15 février

La Brie Nangissienne

brienangissienne.fr

Edito du maire

Début décembre, l'apparition de décorations dans les rues de notre village, annonçait la fin de l'année. A l'heure où l'on parle de transition énergétique et d'économies, les ateliers du CCAS qui ont réalisé ces décors, ont su répondre à ces objectifs tout en créant un air de fête.

Cette période hivernale tourmentée, montre un malaise social réel. Espérons qu'une issue pacifiste la solutionnera.

Si le mot « PACIFISME » est un mot clé, il en est un autre « SOLIDARITE ». C'est pourquoi, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont distribué des bons d'achat à nos aînés de plus de 70 ans qui ont souhaité en bénéficier et ont aidé des familles dans le besoin tout au long de l'année.

2018, année du centenaire de l'armistice de 1918, a été également l'année témoin d'un fait marquant, touchant notre patrimoine local, la mise en péril de l'église de notre village. Des travaux conservatoires sont en cours.

Cette période est à nouveau l'occasion de jeter un regard vers l'année écoulée et de dresser un bilan sur les objectifs annoncés lors de la cérémonie des vœux précédente, à savoir : travaux de voirie, d'éclairage public, de mise aux normes des accès aux bâtiments communaux, d'entretien des chemins communaux, création du columbarium et du jardin des souvenirs, installation de jeux sur le stade et point majeur, la mise en service de la station d'épuration ; ces derniers ont été exécutés et font dorénavant partie de notre environnement quotidien.

Ces évolutions vous ont été présentées et commentées tout au long de l'année.

Passent les jours, passent les semaines, passent les mois, passent les années, ces périodes prennent l'empreinte de chacun d'entre nous.

Je remercie toutes celles et ceux qui font en sorte qu'elle soit constructive et belle. Les nombreux rendez-vous festifs organisés par la commune ou les associations permettent de maintenir un lien social et sont propices aux échanges.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année. Que 2019 se passe, pour vous et vos proches, sous les meilleurs auspices.

Ghislaine HARSCOËT
Maire de Fontenailles

Vœux du maire le vendredi 19 janvier à 19h00 à la salle des loisirs

ÉTAT CIVIL

Naissance

Tylann, Aymerick, Maxime CASSAR est né le 22 octobre

Décès—rectificatif

Danielle COCQUET épouse FOUILLOT est décédée le 9 octobre

AGENDA

16 et 17 février : **Salon de peinture et de sculpture**, organisé par le Lien de Fontenailles

16 mars : **Saint Patrick** organisé par le Lien de Fontenailles

16 mars : Repas de nos aînés offert par le CCAS

24 mars : Vide dressing organisé par les Etoiles de Fontenailles

31 mars : Sortie au château de Versailles organisé par Familles Rurales.

Mme Dejeu, ancienne présidente du SMIVOM,

Pour faire suite à votre courrier distribué dans les boîtes aux lettres des Fontenillais, nous tenons à vous rappeler que c'est à votre demande écrite et orale (mail du 25/09– Conseil municipal du 25/09) que nous avons communiqué votre message sur le magazine de la commune. Comme vous le dites, des Fontenillais étaient présents au conseil municipal.

Les élus tiennent à vous préciser qu'en aucun cas nous avons mis en doute votre honnêteté. Cependant toutes les informations citées, ont été mentionnées lors d'une réunion du SMIVOM.

LES TÉLÉSPECTATEURS RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR ANTENNE RÂTEAU



LES FRÉQUENCES
DE LA TNT
CHANGENT BIENTÔT!

Si vous recevez la TNT par antenne-râteau, vous devrez effectuer une nouvelle recherche des chaînes le 29 janvier.

Seuls les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau (voie hertzienne terrestre) sont concernés par ces changements de fréquences. Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne sont normalement pas impactés.

Pour plus d'informations : <https://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/changement-de-frequences/preparez-vous/>



L'association des maires ruraux a mise en place un cahier de doléances à l'attention des pouvoirs publics.

Vous trouverez un exemplaire de ce cahier en mairie si vous souhaitez y déposer vos remarques, vos revendications. De façon anonyme ou pas.

Ce cahier sera transmis au préfet dans quelques semaines.

RAPPEL DE LA RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE CONCERNANT L'INTERDICTION DU BRÛLAGE

« En vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental de Seine et Marne, le brûlage est formellement interdit. »

Préfecture de Seine et Marne

Sécheresse / Fissures sur votre maison

Si vous constatez des dégradations de différentes sortes, des fissures, des affaissements liés à la sécheresse et à la réhydratation des sols, vous devez vous manifester auprès de la mairie en adressant un courrier. **NOUS VOUS DEMANDONS DE CONSTITUER UN DOSSIER COMPRENANT DES PHOTOS.**

La commune fera une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en avril 2019. Il faudra mentionner les périodes à laquelle sont survenues les dégradations.

Les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles sur les panneaux d'affichage et en ligne sur le site de la mairie.

PARTICIPATION CITOYENNE

La deuxième réunion concernant la mise en place du dispositif "Participation citoyenne" s'est tenue le vendredi 30 novembre. Le major a expliqué aux référents leur rôle d'observateur. Un protocole sera signé entre le maire, le préfet et le commandant de gendarmerie. Des panneaux seront installés aux entrées du village dès que le document officiel aura été signé.



Le grillage du stade a été reculé, côté RD 408. En effet, la distance entre la porte du bus et le grillage était insuffisante.

Lorsqu'une personne en fauteuil roulant souhaitait descendre ou monter à l'arrêt du stade, le chauffeur devait s'arrêter sur la départementale pour utiliser la palette rétractable. Le fait d'avoir reculé le grillage permet d'assurer donc la sécurité des voyageurs et des automobilistes.



L'aire de jeux pour les petits est installée au stade. L'homologation par un bureau de contrôle indépendant a été effectuée.

Travaux de voiries

En 2017, j'ai alerté les services du département concernant l'augmentation de la circulation en traversé sur les Routes Départementales 408, 67 et 67c. Un comptage avait été mis en place du 07 au 13 mars 2017. Il faisait apparaître :

- un trafic moyen journalier annuel de 6400 véhicules/jour dont 6,3% de poids lourds, deux sens confondus sur la RD 408 vers Nangis,
- un trafic de 7500 véhicules/jour dont 4,3% de poids lourds côté Melun,
- de 1400 véhicules/jour RD67c, route de Grandpuits
- de 600 véhicules/jour rue Maurice Wanlin
- 1000 véhicules/jour rue des Charmilles deux sens confondu

L'analyse de cette étude a conduit le département à programmer les travaux suivants en partenariat avec la commune.

Au niveau de la RD 408 : du 21 janvier au 1^{er} février

- Remplacement des feux tricolores vétustes et de l'armoire de commande
- Mise aux normes des trottoirs
- Réfection de la couche de roulement

Réaménagement de la place de l'église : du 20 février au 11 mars

- Modification du sens de circulation
- Suppression de la route devant le café « La Forge », les véhicules emprunteront la route de Grandpuits en ligne droite jusqu'au carrefour
- Aménagement de nouvelles places de stationnement derrière le monument aux morts
- Réfection de la voirie

RD 67C : du 4 février au 19 février

- Elargissement des trottoirs
- Réfection de la voirie

Aménagement du carrefour RD 408 et rue des Charmilles : du 11 mars au 14 mars

Des travaux au niveau du pont, RD 408, sont prévus : ils consistent à réaliser une étanchéité au niveau des bordures, des caniveaux et des trottoirs.

Les dates seront fixées selon l'avancement des travaux. Bien évidemment le planning annoncé dépend des conditions météorologiques.

La couche de roulement sera refaite du feu tricolore au pont

ATTENTION : La circulation sera très perturbée. Elle s'effectuera en alternat sur la RD 408.

Durant les périodes de travaux rue de l'église et route de Grandpuits, RD 67c, la route sera complètement barrée au niveau du carrefour avec la RD 408.

Focus sur les travaux d'assainissement de la station d'épuration de FONTENAILLES

La nouvelle station d'épuration de notre commune, de capacité 1100 équivalents habitants, est en cours d'achèvement.

Les travaux ont été réceptionnés le 17 décembre (2018), il restera quelques réserves à lever durant le premier semestre 2019 (notamment la réalisation des aménagements paysagers), ainsi que la réalisation des essais de garantie pendant l'année de parfait achèvement, afin de vérifier que les garanties souscrites par le constructeur sont bien respectées.

La nouvelle station dispose d'un niveau de traitement répondant aux dernières normes réglementaires, avec un traitement poussé de l'azote et du phosphore.



Bassin d'aération



Clarificateur et ouvrages annexes

Depuis le basculement des effluents le 16 octobre (2018) de l'ancienne station vers la nouvelle station, nous constatons l'absence d'odeurs, ce qui traduit un bon dimensionnement lors de la conception par le maître d'œuvre ARTELIA, et une bonne réalisation dans la construction par le Groupement SAUR / SACOP.

La qualité des eaux traitées est déjà excellente, ce qui permet d'améliorer la qualité du milieu naturel, puisque le rejet des eaux traitées s'effectue dans le ru de Courtenain.

La station dispose également en tête (en amont) de la présence d'un bassin d'orage de 240 m³, couvert et désodorisé, qui permet de stocker les premières pluies (les plus polluées) des réseaux unitaires, améliorant là encore la qualité du milieu récepteur avec cette nouvelle station.



La filière boue est constituée de lits plantés de roseaux (roseaux qui seront plantés vers avril 2019), permettant une minéralisation de la matière organique et un stockage des boues sur plusieurs années, avant de procéder à une valorisation agricole de ces boues.



La station sera exploitée et entretenue par VEOLIA.

La bonne réalisation d'un tel équipement a été permise grâce aux financements publics de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Département de Seine et Marne.

Mais également grâce aussi à l'implication sur le plan humain des Elus, présents à chaque réunion de chantier, pour faciliter les décisions à prendre, et à l'esprit constructif du Constructeur, de l'Exploitant et du Maître d'œuvre.

L'ancienne station sera entièrement déconstruite, ce qui permettra de réutiliser le terrain pour les services communaux.



TRAVAUX DE MAINTENANCE ET D'ÉLECTRIFICATION DE LA LIGNE À PARTIR DE 20H30

DU 2 JANVIER AU 5 JUILLET—BUS DE REMPLACEMENT



| | | | | |
|--------------------|-------|-------|-------|-------|
| Paris Est | 21h56 | 21h56 | 22h56 | 22h56 |
| Verneuil l'Etang | 22h56 | | 23h56 | |
| Mormant | 23h11 | | 00h11 | |
| Nangis | 23h26 | | 00h26 | |
| Longueville | 23h56 | | 00h56 | |
| St Colombe – Sept. | 00h01 | | 01h01 | |
| Champbenoist - P | 00h06 | | 01h06 | |
| Provins | 00h14 | 00h14 | 01h14 | 01h14 |

| | | |
|--------------------|-------|-------|
| Provins | 20h46 | 21h56 |
| Champbenoist – P. | 20h54 | 21h54 |
| St Colombe – Sept. | 20h59 | 21h59 |
| Longueville | 21h04 | 22h04 |
| Nangis | 21h34 | 22h34 |
| Mormant | 21h49 | 22h49 |
| Verneuil l'Etang | 22h04 | 23h04 |
| Paris Est | 23h04 | 00h04 |

ALLONGEMENT DU TEMPS DE TRAJET

PARIS EST < > PROVINS

+ 30 à 60 mn

Les infos en temps réel : <https://malignep.transilien.com/informer/>



INFORMATION LIGNE VILLEFERMOY

Dans notre profession de foi en 2014, nous avons proposé de demander à la CCBN la mise en place d'une navette pour permettre aux habitants de se rendre à la gare. La commission d'Aménagement du territoire, en partenariat avec un bureau d'étude, a proposé cette ligne.

Grille horaire

| COMMUNES | ARRETS | LMMeJV | LMMeJV |
|---------------------|-------------------|--------|--------|
| LA CHAPELLE RABLAIS | Place de l'Eglise | 06:18 | 07:18 |
| ST OUEN EN BRIE | Salle polyvalente | 06:28 | 07:28 |
| FONTENAILLES | Stade | 06:32 | 07:32 |
| NANGIS | Gare SNCF | 06:38 | 07:38 |

Train en direction de Paris

NANGIS

06H46

7H44

Train en provenance de Paris

NANGIS

18H40

19H40

| COMMUNES | ARRETS | LMMeJV | LMMeJV |
|---------------------|-------------------|--------|--------|
| NANGIS | Gare SNCF | 18:50 | 19:50 |
| FONTENAILLES | Stade | 18:56 | 19:56 |
| ST OUEN EN BRIE | Salle polyvalente | 19:00 | 20:00 |
| LA CHAPELLE RABLAIS | Place de l'Eglise | 19:10 | 20:10 |

Réservation obligatoire

Téléphonez au 01 60 58 67 67 ou écrivez à tad@procars.com au plus tard la veille de votre déplacement avant 17h afin de réserver votre place.

Réservations possibles au jour, à la semaine ou mois (réservation par mail pour le mois).

En cas d'absences répétées à l'arrêt prévu, sans avoir décommandé au préalable aux réservations, des mesures pourront être mises en œuvre.

Si vous n'avez pas réservé, le chauffeur peut vous refuser l'accès à bord.

Halloween

Petits et grands ont été actifs pour préparer la soirée d'Halloween. Vampires, sorcières et zombies étaient au rendez-vous pour réaliser des objets : toiles d'araignée, photophores, sacs pour la collecte des bonbons, araignées et guirlandes de fantômes. Marion Chevalier et Ghislaine Harscoët ont animé ces ateliers organisés dans les locaux du Centre Social de Nangis Lude. Une trentaine d'enfants étaient présents. Les parents n'ont pas hésité à mettre la main à la pâte. Avant que chacun parte dans les rues du village, un goûter a été offert par la mairie.

Pendant ce temps, sous les conseils de Christelle, animatrice de Nangis Lude, les adolescents s'affairaient en cuisine pour préparer des plats qui ont été savourés après la quête des bonbons et avant la diffusion d'un film.

Les élus remercient les parents pour leur présence et leur dynamisme ainsi que le centre social pour leur coopération.



Le centenaire des commémorations du 11 novembre

Les commémorations du 11 novembre revêtait cette année une importance particulière. La municipalité avait tenu à marquer à sa manière ce moment.

Après la lecture des discours, les élus ont tenu à rendre un hommage à chaque soldat. Après le dépôt de la gerbe, la cérémonie s'est poursuivie au cimetière où les jeunes du CMJ ont lu les lettres d'un poilu Henry Lange et d'un soldat allemand Albert Cornelsen. La Marseillaise a été entonnée par la population présente avant que les enfants déposent les bouquets de fleurs sur les tombes des soldats.

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié à la mairie.



Sortie proposée par le CCAS

Le 27 novembre, une quinzaine d'AnCIENS a assisté à la comédie musicale « Vos idoles ».

Ils ont assisté à 2 heures de chants et de danse à Dammarie Les Lys.



Chaque lundi, Catherine, Elga, Edith, Hélène, Jacqueline, Josiane, Sylvie et Yolande se réunissent autour d'un café et de quelques douceurs afin de créer les décorations de Noël qui ont si joliment embelli notre village ces dernières semaines.

Un grand merci pour leur créativité et leur énergie.



Le repas de Noël à la cantine, un moment festif

Jeudi 20 décembre, pâté de volaille en croute, pavé de filet de dinde sauce aux marrons, minis rostis de pommes de terre, fromage frais fruité, pâtisserie de Noël, clémentine et friandises faisaient partie du menu.

Les agents communaux encadrant les enfants, ainsi que le personnel de restauration, ont soigné la décoration de la salle et des tables. C'est avec beaucoup de plaisir que ces dames ont pensé et confectionné ces ornements sur leur temps libre. Ce sont les yeux pétillants des enfants, surpris par l'embellissement des lieux, que le fruit de leur investissement a été récompensé.



Véronique, Martine, Christine, Françoise, Janine et Farah encadrent les quatre-vingt-sept enfants qui prennent leur repas à la cantine. Leur disponibilité, leur gentillesse et leur conscience professionnelle permettent à tous ces petits, scolarisés de la Petite section de maternelle au Cours Préparatoire, d'être accueillis et de prendre leur déjeuner dans des conditions les plus agréables possibles.

Le Coin des Associations

Les Étoiles ont brillé le dimanche 25 novembre dernier.

L'association de majorettes qui organisait le championnat de France est fière de compter dans ses rangs une deuxième championne de France Espoir au nom d'Ellynn Del-Rey seulement âgée de 6 ans.

Les autres majorettes du club n'ont pas démerité avec de jolies places (6eme et 9eme sur 18 participantes en Major 1, 10eme sur 14 participantes en Major 2). La fédération fut également très heureuse de l'accueil apportée par le club, et de « l'organisation parfaite ».

Le maire de Nangis, Mr Billout, et Mr Palancade, adjoint au maire, quant à eux furent très honorés de remettre les récompenses aux solistes en fin de journée.



Fontenailles est fière de ses champions

C'est lors du cross de sélection qui s'est déroulé à Grand Paris Sud que **Yani Khelaf** a décroché sa sélection pour disputer avec l'équipe de France les championnats d'Europe de cross qui se déroulaient à Tilburg en Hollande le 9 décembre dernier. Une équipe de France qui accèdera à la plus haute marche du podium et sera sacrée Championne d'Europe 2018 de cross.

Yani fait partie de cette génération montante ayant dans le viseur les Jeux Olympiques de 2024 qui, comme chacun sait se dérouleront à Paris.



Victoire de **Kahina** à la Foulée des Vendanges de Savigny Lès Beaune le 20 octobre dernier, sur le podium, les stars du sport l'ont accompagné, parmi eux Muriel Hurtis, Yannick Agnel (médaillé Olympique Natation)...



Romain Paré est champion de France de crawl, médaillé d'or aux fédéraux d'été.

Benoît Helmer a remporté la finale du circuit Briard de tennis dans la catégorie 15/2.

A nos champions...

Fière de vos exploits sportifs, l'équipe municipale voudrait vous mettre à l'honneur à l'occasion des vœux du maire.

Si vous vous illustrez dans une activité sportive, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions vous recenser.

Concours photos organisé par la communauté de communes

Le concours a été clôturé le 30 novembre à minuit. Six adultes et dix-sept enfants ont photographié l'ambiance d'automne sur notre village.

Vous pouvez dès à présent découvrir l'ensemble des prises de vue et voter pour la photo de votre choix en allant sur le site de la communauté de communes de la Brie Nangissienne.

Vous pourrez également voter pour la photographie qui aura séduit lors des vœux de la municipalité à la salle des loisirs le 18 janvier. Un prix adulte et un enfant seront décernés lors du vernissage du salon de peinture organisé par l'association « Le lien de Fontenailles » le samedi 16 février 2018 à 11h.